



Communiqué de presse du 15 novembre 2019

Dramatique accident de chasse sur la commune de Villars les bois.

Ce vendredi, en fin de matinée, un chasseur tire dans les fourrés sans identifier sa cible et tue un ramasseur de champignons.

Nos pensées vont en premier lieu à la famille de la victime ainsi qu'à ses proches, auxquels nous présentons nos sincères condoléances.

Les circonstances précises de l'accident ne sont pas connues et l'enquête en cours devra les déterminer.

La fédération déplore et condamne fermement cet acte contraire aux règles élémentaires de sécurité.

Le tir n'est possible que si on a formellement identifié l'animal.

Le conseil d'administration de la fédération départementale des chasseurs de la Charente-Maritime demande à ce qu'une sanction des plus exemplaires soit prise en plus des éventuelles sanctions civiles et pénales, à savoir le retrait à vie du permis de chasser.